

La négation complexe

En suédois, la négation est surtout exprimée avec l'aide de l'adverbe INTE, parfois combiné avec d'autres adverbes (ex: NÅGON/NÅGOT). En français, il y a en théorie toujours **deux** éléments : NE / N' + un complément. Les deux éléments encadrent le verbe conjugué. Parfois, ces combinaisons ne sont pas formellement négatives en suédois (ex : ALDRIG sans INTE).

NE ... PAS	INTE	<i>Je ne sais pas. Je n'ai pas su. Je ne veux pas savoir.</i>	<i>Ne pas faire</i>
NE ... JAMAIS	ALDRIG	<i>Je ne sais jamais. Je n'ai jamais su. Je ne peux jamais savoir.</i>	<i>Ne jamais savoir.</i>
NE ... PLUS	INTE LÄNGRE	<i>Je ne sais plus. Je ne veux plus savoir.</i>	<i>Ne plus savoir.</i>
NE ... RIEN	INGENTING (INTE... NÅGONTING)	<i>Je ne sais rien. Je n'ai rien su. Je ne dois rien savoir.</i>	<i>Ne rien savoir.</i>
NE ... PERSONNE	INGEN (INTE NÅGON)	<i>Je ne connais personne. Je n'ai connu personne. Je ne veux connaître personne.</i>	<i>Ne connaître personne.</i>
NE... AUCUN (obs: toujours singulier !)	INGEN/-T/-A (INTE NÅGON/NÅGOT/NÅGRA + subst) ALLS, INTE EN ENDA	<i>Je ne possède aucun livre. Je ne possède aucune voiture. Je n'ai acheté aucun livre. Je n'en ai aucun.</i>	<i>Ne posséder aucun livre.</i>

Souvent, le deuxième élément en français était un substantif à l'origine, indiquant une quantité ou chose abstraite niée : PAS = steg, RIEN = sak ou ting, PERSONNE = person ; il existait encore d'autres mots mais l'usage a quasiment disparu hors des textes littéraires (*ne... point, ne... mie, ne... goutte*)

Ordre des mots et négation

“NE” vient toujours **tout de suite après le sujet** et **devant le verbe ou les pronoms personnels objets**.

Le deuxième élément (peu importe si ce deuxième élément est “rien”, “plus”, “jamais” ou “personne”) se place dans la colonne de l’adverbe de phrase et peut parfois se combiner avec d’autres adverbes (phrase 4).

Complément circ.	SUJET	NEG 1	PRO N	VERBE (FIN.)	NEG 2 & ADV	PRON 2	VERBE (INFIN.)	OBJET / ATTR	Complément circ.
	Je	ne		mange	pas			mon repas	à midi.
	Je	ne	le	mange	pas				à midi.
	Je	ne /n		veux /aime	pas		manger	mon repas	à une heure.
	Je	ne		peux	pas souvent	le	manger		à une heure.
Le mardi,	je	ne		peux	jamais		manger	mon repas	à midi.
Au travail,	je	ne		connais	personne.				
Au travail,	je	n'		ai				de problème	avec personne.
	Je	n'		ai	rien		fait !		
	Je	n'		ai				aucun problème.	
Au travail,	je	ne		suis	plus			motivé.	

"Aucun" est une forme adjectivale et se colle avec le mot qu'elle complète.

“Pas” peut venir avant ou après un autre adverbe avec des significations différentes : “pas vraiment” // “vraiment pas” ; “pas souvent” // “souvent pas” (comme en suédois : *inte riktigt // verkligen inte, inte ofta // ofta inte*).

Remarques

“personne” et “aucun” peuvent également remplir une autre fonction dans la phrase, notamment **sujet** :

Personne n'est venu.

Aucun étudiant n'a réagi.

Rien ne se passe ici.

Notez que le “ne” de négation est conservé devant le verbe !

Double négation

“Jamais” et “plus” peuvent se combiner avec “rien”, “personne” et “aucun” sans que cela devienne positif :

Je n'ai jamais rien fait. Je n'ai plus rien. Je n'ai plus aucun sou. Je n'ai jamais aucun problème. Il n'y a plus personne. Je n'aime jamais personne.

La règle la plus importante est que “pas” ne se combine PAS avec ces mots.

~~**Je n'ai pas rien fait. *Je n'ai pas jamais dormi. Je n'ai pas aucun sou. Je n'ai pas vu personne.*~~

Observez la phrase :

Au travail, je n'ai de problème avec personne.

“personne” est ici intégré dans un complément circonstanciel ; cela suffit à assurer la négation. Pas besoin de “pas” !

En langage parlé, vous entendrez parfois des combinaisons avec “pas” mais elles sont considérées comme fausses selon la norme grammaticale.

La restriction

Sémantiquement, la restriction n'est pas une négation ; mais **formellement**, elle se construit aussi avec "ne" :

*C'est quoi, ce bruit ? - Ce **n'est que** le vent.*

= C'est seulement le vent, c'est juste le vent.

*Ce **n'est que** partie remise.*

*Je **n'ai qu'**une voiture.*

"que" peut se combiner avec "rien" ou "rien d'autre" pour insister sur la restriction : *Ce **n'est rien que** le vent. Ce **n'est rien d'autre qu'**un idiot.*